



**Lycée général et technologique
Gaston Monnerville**
BP 712
973387 KOUROU



FICHE INSCRIPTION DEMI-PENSION 2023-24

FORFAIT ANNEE SCOLAIRE 2023-2024

Identité de l'élève

Nom :

Prénoms :

Né(e) le :

Boursier : OUI NON

Scolarité de l'élève

Classe en 2023/2024 :

Représentant légal 1

Nom :

Prénoms :

Adresse-code postal et ville :

Lien de parenté :

Domicile : Portable : Travail :

@ Courriel :

Représentant légal 2

Nom :

Prénoms :

Adresse-code postal et ville :

.....

Lien de parenté :

Domicile : Portable : Travail :

@ Courriel :

TARIFS : 1^{er} trimestre du 4 septembre au 22 décembre 2023

FORFAIT **3 JOURS PAR SEMAINE** : jours de présence à entourer L M Me J V**138,60 €**

FORFAIT **4 JOURS PAR SEMAINE** : jours de présence à entourer L M Me J V**184,80 €**

FORFAIT **5 JOURS PAR SEMAINE** : jours de présence à entourer L M Me J V**231,00 €**

Paiement à l'inscription et au début de chaque trimestre obligatoire

Verso à remplir → → →

Responsable financier :

Nom :

Prénoms :

Adresse-code postal et ville :

.....

Lien de parenté :

☎ Domicile : ☎ Portable : ☎ Travail :

@ Courriel :

Joindre obligatoirement un RIB

IMPORTANT : L'inscription à la demi-pension est par trimestre avec fixation des jours de présence dans la semaine. En inscrivant l'élève, la famille s'engage pour cette période. Le tarif est calculé selon le calendrier scolaire officiel ; il est forfaitaire et payable d'avance le jour de l'inscription pour le 1^{er} trimestre et le 1^{er} jour du trimestre pour les périodes suivantes. Tout trimestre commencé est dû en totalité. Les sorties ou changements de régime d'hébergement ont lieu uniquement en fin de trimestre. Peuvent donner lieu à remboursement : les absences médicales supérieures à 15 jours justifiées par un certificat médical, les périodes de stages obligatoires supérieures à 15 jours justifiées par un état d'assiduité, le départ définitif de l'établissement. Aucun autre motif ne pourra donner lieu à remboursement.

Il appartient à la famille de signaler par écrit toute modification de la situation de l'élève pouvant conduire à un changement de régime d'hébergement (interne ou externe).

Je suis informé(e) et j'accepte qu'en cas de non-paiement, l'élève ne soit plus admis à la demi-pension et qu'il poursuive sa scolarité au lycée Gaston Monnerville en qualité d'externe.

Je m'engage à régler la totalité des frais de demi-pension le jour de l'inscription pour le 1^{er} trimestre, et le 1^{er} jour du trimestre pour les périodes suivantes.

Je suis informé(e) que si une dette envers l'établissement subsiste, le recouvrement en sera poursuivi par tous les moyens légaux, y compris par voie d'huissier dont les frais seront ajoutés à ma charge.

Je suis informé(e) qu'en cas de difficulté, le service social du lycée pourra, à ma demande, instruire un dossier de demande d'aide.

Date et signature du représentant légal PRÉCÉDÉE DE LA MENTION « LU et APPROUVÉ »

Kourou le :

Mention « Lu et approuvé » :

Signature(s) :